Suède : Bahnan Yusuf, un Somalien multirécidiviste, condamné à 14 ans de prison pour avoir tué une jeune femme de 25 ans de 5 balles au visage. Il ne sera pas expulsé en vertu de la loi suédoise

09/04/2022 à 21h43



Le Somalien Bahnan Yusuf, 20 ans, sera à nouveau un homme libre avant ses 30 ans et évitera l'expulsion. Le fait qu'il soit reconnu coupable d'avoir exécuté Frida, 25 ans, de plusieurs coups de feu à bout portant, n'a pas d'importance car il bénéficie de trois règles suédoises à la fois, qui atténuent considérablement la peine encourue pour ce crime.

Le 30 juillet de l'été dernier, la police a été alertée sur la plage de Notviken à Luleå après une fusillade. Sur les lieux, une femme de 25 ans a été retrouvée tuée d'une balle à bout portant dans la tête et la poitrine.

Les quatre hommes accusés d'avoir participé à l'incident ont été condamnés aujourd'hui.

Bahnan Yusuf, 20 ans, membre d'un gang criminel de Rinkeby, échappe à la prison à vie et est condamné à 14 ans de prison pour le meurtre, ce qui, selon le tribunal de district, est la peine la plus sévère pour une personne de son âge.

La peine encourue pour ce crime est la prison à vie, selon le tribunal de district, mais trois règles suédoises font que la peine est en pratique d'un peu plus de 9 ans de prison et qu'il peut ensuite rester en Suède.

Trois règles généreuses

Premièrement, toute personne âgée de moins de 21 ans au moment de l'infraction ne peut jamais être condamnée à plus de 14 ans d'emprisonnement, quelle que soit la gravité de l'infraction.

La deuxième règle, celle de la libération dite des deux tiers, signifie que la peine est en fait légèrement inférieure à dix ans d'emprisonnement.

La troisième règle est une disposition très généreuse de la constitution suédoise qui stipule qu'aucun immigrant ayant obtenu la citoyenneté suédoise ne peut en être privé et expulsé – quelle que soit la gravité du crime commis par l'immigrant.

Dans l'ensemble, ces règles généreuses signifient que Bahnan est à nouveau libre et peut commettre de nouveaux crimes en Suède avant même d'avoir 30 ans.

Fria Tider

Samnytt a déjà rendu compte de l'exécution impitoyable d'une jeune femme suédoise à Luleå en juillet dernier, où un jeune homme ayant des liens avec des réseaux criminels d'immigrés à Stockholm a mis fin à sa vie avec au moins dix balles, la plupart au visage. Aujourd'hui, Bahnan Yusuf, 20 ans, est condamné à 14 ans de prison. Trois autres hommes sont condamnés à des peines de prison de durée variable. Une femme

est mise en probation.

C’est le 31 juillet de l’année dernière qu’un désaccord sur les jantes d’une voiture a dégénéré en meurtre. Bahnan Yusuf, 20 ans, lié aux réseaux criminels d’immigrés “Shottaz” et “Filterless Boys” dans le quartier “vulnérable” de Rinkeby à Stockholm, a sorti un pistolet et tiré au moins dix fois à bout portant sur Frida Landin, 25 ans, qui est tombée à terre, morte, touchée par cinq balles au visage, trois dans le corps et deux dans la main et le bras.

(…) Le meurtre a été décrit par la police et les procureurs comme une pure exécution de gangster. Vendredi, Bahnan Mohammed Yusuf, né le 19 août 2001, a été condamné à 14 ans de prison pour meurtre et menace illégale aggravée. Toutefois, en raison des règles suédoises relatives aux réductions de peine, il ne devra purger que neuf ans. Bahnan a déjà été condamné pour vol qualifié, conduite en état d’ivresse et conduite sous l’influence de l’alcool.

(…) Quatre autres condamnés

Trois autres hommes et une femme sont également condamnés dans cette affaire.

Ali Ahmed Sabriye, né en 1988-04-02, est condamné à 12 ans d’emprisonnement pour complicité de meurtre et plusieurs autres infractions, dont il devra purger 8 ans. Il pourra également déduire le temps passé en détention. Les condamnations antérieures d’Ali comprennent le recel de biens volés et des infractions liées à la drogue. Les frais de justice d’Ali s’élèvent à un peu moins d’un million de couronnes suédoises et le coût en sera supporté par le contribuable.

Ziad Kohzad, né le 2002-08-16, est condamné pour complicité de meurtre à 6 ans de prison, dont 4 ans à purger. Ziad a déjà été condamné pour tentative d’extorsion aggravée, tentative d’agression aggravée et agression sur un agent public. Les

frais de justice de Ziad s’élèvent à 800 000 SEK et seront “supportés par l’État”, c’est-à-dire payés par les contribuables. Ziad purge actuellement une peine de prison pour d’autres crimes.

Samnytt / Expressen

Merci à **Adri**